



Faire face aux effets de la flambée de covid-19 sur les chaînes de valeur alimentaires grâce à une logistique efficace

LA LOGISTIQUE AU CŒUR DES PERTURBATIONS ET DE L'INTERVENTION STRATÉGIQUE

Pour endiguer la pandémie de covid-19 (causée par le virus SRAS-CoV-2), les pouvoirs publics du monde entier ont pris différentes mesures, parmi lesquelles une réduction importante du transport de marchandises (fret terrestre, maritime et aérien), des services qui reposent sur le transport ainsi que des migrations de la main-d'œuvre aux niveaux national et international. Les travailleurs sont moins disponibles en raison des perturbations que connaissent les systèmes de transport et des restrictions visant à stopper la transmission de la maladie, à l'intérieur des frontières et par-delà celles-ci. Il en découle un bouleversement général de la logistique des chaînes d'approvisionnement alimentaire, qui entrave l'expédition des denrées alimentaires et des intrants agricoles, menaçant la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment pour les groupes les plus vulnérables de la population.

La logistique des chaînes de valeur alimentaires inclut toutes les activités qui permettent la circulation des intrants et des produits agricoles, ainsi que les services liés à l'agriculture, tels que le transport, l'entreposage, les achats, le conditionnement et la gestion des stocks. L'efficacité de la logistique est essentielle pour le secteur agroalimentaire, en particulier en temps de crise. Les perturbations peuvent nuire à la qualité, à la fraîcheur et à la sécurité sanitaire des aliments, entraver l'accès aux marchés et rendre les produits moins abordables.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prie instamment les pays de préserver le bon fonctionnement des chaînes de valeur alimentaires, de sorte à éviter les pénuries alimentaires, en suivant des pratiques qui ont fait leurs preuves. La présente note résume certaines pratiques qui pourraient être utiles aux pouvoirs publics et au secteur privé pour maintenir en activité les éléments logistiques clés de la chaîne de valeur alimentaire.

LA LOGISTIQUE: ÉLÉMENT CLÉ D'UN SECTEUR ALIMENTAIRE MONDIALISÉ

Les mesures prises pour endiguer l'épidémie de covid-19 ont des effets sur l'alimentation et l'agriculture dans tous les pays. Ces effets varient selon les systèmes agricoles, et certains pays sont plus exposés que d'autres. La plupart des activités agricoles sont saisonnières et tributaires des conditions météorologiques; elles comptent différentes étapes qui s'enchaînent selon un calendrier, un rythme et un ordre précis. Un retard dans une activité peut avoir des répercussions tout au long du processus de production, et donc sur les rendements et les volumes de production. C'est l'agriculture à forte proportion de capital qui sera peut-être la plus touchée, surtout lorsque la production repose sur une grande variété et de grandes quantités d'intrants intermédiaires, tels que les semences, les aliments pour animaux, les engrais, les pesticides, les lubrifiants et le diesel. Mais les exploitants pratiquant l'agriculture de subsistance ne seront pas

forcément épargnés. En effet, même s'ils utilisent davantage des intrants issus de leur propre exploitation, nombre d'entre eux doivent se tourner vers les marchés locaux ou régionaux pour acheter certains intrants, dont les semences, les aliments pour animaux ou le diesel. Leurs chaînes d'approvisionnement en intrants sont généralement plus fragiles et plus exposées aux perturbations. Éléments importants, ces exploitants ont davantage recours au travail manuel et, lorsque la maladie a des conséquences directes sur leur santé ou leurs déplacements, ils peuvent se retrouver dans une situation où non seulement leur capacité de produire pour autrui est entravée, mais leur propre sécurité alimentaire est fragilisée. L'agriculture à forte intensité de main-d'œuvre, telle que la production de fruits et légumes, a besoin de nombreux travailleurs agricoles temporaires ou saisonniers, en particulier pour la plantation, le désherbage, la récolte, la transformation ou le transport vers les marchés. L'absence de ces produits ou le retard dans leur approvisionnement a des répercussions sur les personnes du secteur informel en zone urbaine qui dépendent des produits venant des zones rurales pour leur subsistance. La fermeture de restaurants, de cafés et d'échoppes de vendeurs d'aliments sur la voie publique, par exemple, peut aussi fortement réduire les débouchés commerciaux sur lesquels peuvent habituellement compter de nombreux agriculteurs, qui verront leurs revenus diminuer s'ils ne trouvent pas de marchés pour leurs produits.

Dans ce contexte, il est essentiel de préserver le bon fonctionnement du système d'intrants dans l'agriculture pour assurer la bonne marche de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, du producteur au consommateur. Toutefois, sans une coordination adéquate, ces interventions risquent de ne pas avoir les effets escomptés, ou de ne jamais voir le jour. Dans un premier temps, mais sans retarder trop longtemps la mise en place de stratégies et d'interventions spécifiques, il est suggéré aux pays de créer un comité de crise pour gérer l'impact de la flambée de covid-19 sur l'approvisionnement alimentaire, comité qui réunira entre autres les ministères de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire, des transports, de l'économie et du commerce. Un comité de crise de ce type devient un mécanisme essentiel pour assurer un suivi et proposer des stratégies visant à réduire autant que possible les effets que le coronavirus peut avoir sur la sécurité alimentaire et la nutrition du fait des perturbations de la production agricole et de l'approvisionnement alimentaire. Afin de garantir la mise en œuvre correcte et complète des stratégies par les opérateurs du marché, il est essentiel que ce comité de crise dialogue avec le secteur privé, par l'intermédiaire d'un comité consultatif multipartite plus large incluant des représentants de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

MESURES ET INTERVENTIONS STRATÉGIQUES

Une fois créé, le comité de crise peut envisager un certain nombre de mesures et d'interventions susceptibles de fonctionner dans le contexte particulier du pays et assurer la coordination nécessaire à leur cohérence et à leur efficacité. Pour réduire autant que possible l'impact de la pandémie de covid-19 sur la logistique des chaînes de valeur alimentaires, la FAO recommande les mesures ci-après, qui reposent sur des pratiques qui ont fait leurs preuves (face aux crises et aux perturbations que le secteur alimentaire mondial a déjà connues) ou sur des pratiques qui commencent tout juste à donner de bons résultats face à la pandémie. Le comité consultatif multipartite pourrait jouer un rôle clé s'agissant de veiller à ce que ces mesures répondent pleinement aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur alimentaire.

- **Donner la priorité à la santé des consommateurs et des travailleurs dans les chaînes de valeur alimentaires** et garantir la sécurité sanitaire et l'intégrité des aliments. Il faut respecter les mesures de sécurité, telles que le dépistage, la distanciation physique et les autres pratiques d'hygiène, recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), comme expliqué à l'adresse www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public

- Les autorités sanitaires nationales peuvent, en collaboration avec le Ministère de l’agriculture et du commerce et les autorités locales, demander que les coopératives, les entreprises agroalimentaires et les associations agricoles, ou, en leur absence, les autorités locales, élaborent à l’intention des acteurs de la chaîne d’approvisionnement alimentaire des guides de référence rapide expliquant les pratiques à respecter pour atténuer le risque de transmission de la maladie. En outre, il faudrait dépister autant que possible la covid-19 chez tous les travailleurs de ce secteur.
- Les pouvoirs publics et les entreprises devraient encourager les agriculteurs, les transformateurs, les négociants et les autres acteurs importants de la chaîne d’approvisionnement alimentaire à prévoir un plan (par exemple sous la forme d’un document de transfert des responsabilités) pour faire face à une absence éventuelle pour des raisons de santé ou à cause de restrictions des déplacements, par exemple, dans lequel ils désignent des membres de leur famille ou des travailleurs, voire des concurrents, qui peuvent aider afin d’éviter des perturbations.
- Les visites imprévues d’exploitations agricoles, d’usines et de négociants agricoles doivent être évitées, sauf si elles sont organisées à l’avance et s’effectuent dans le respect des bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité.
- Les pouvoirs publics devraient renforcer les contrôles du respect des protocoles sanitaires en place.
- Rassembler des informations essentielles pour assurer la cohérence entre les réformes stratégiques concernant la logistique et les interventions des pouvoirs publics:
 - **Procéder à des évaluations rapides** des stocks alimentaires et des prévisions de rendement aux niveaux **national et infranational** afin de mettre en évidence les déficits ou les excédents qui peuvent résulter des interdictions d’importation ou des pénuries, en particulier chez les principaux partenaires commerciaux internationaux. Envisager de redistribuer les stocks alimentaires entre les différentes régions du pays et de réduire les utilisations non alimentaires (par exemple pour les agrocarburants) afin de garantir la disponibilité et d’éviter les flambées de prix au niveau sous-régional.
 - **Planifier au moyen de prévisions et de simulations.** Comprendre la demande et faire des simulations sur la façon dont elle peut évoluer et sur la question de savoir si et comment la production, la transformation et la distribution peuvent être adaptées.
 - **Vérifier et surveiller quels itinéraires de transport sont bloqués** (en cherchant d’autres itinéraires possibles) et le nombre de travailleurs qui ne pourront pas travailler en raison du confinement.
 - Les **plans** susmentionnés établis par les **agriculteurs, transformateurs, négociants et autres acteurs importants de la chaîne d’approvisionnement alimentaire** face aux problèmes de santé et aux perturbations des déplacements sont également essentiels pour éclairer l’élaboration des politiques.
- Donner la priorité à la logistique de sorte à maintenir et à accroître la production agricole et l’accès aux marchés:
 - **Permettre la circulation des travailleurs saisonniers et des opérateurs de transport (chauffeurs de camion, par exemple) par-delà les frontières nationales et internationales.** Il convient à cet égard de prendre des mesures adéquates de surveillance sanitaire, de dépistage et de protection. On peut organiser des vols, des voyages en train et des voyages en autobus spéciaux pour aider les travailleurs saisonniers à se rendre sur leur lieu de travail.
 - **Former la population active locale aux activités agricoles.** De nombreuses activités agricoles, telles que la plantation, la récolte et l’entreposage, sont étroitement liées aux saisons. Lorsque les travailleurs saisonniers ne sont pas disponibles, il faut chercher des moyens de mobiliser les travailleurs au chômage ou en situation de sous-emploi ou de

transférer les travailleurs d'autres secteurs où la main-d'œuvre est temporairement en excédent (restaurants). Cela permettrait aux chômeurs de disposer d'un revenu supplémentaire et ouvrirait des possibilités de reconversion de la main-d'œuvre, et contribuerait en outre à maintenir en activité la chaîne de valeur alimentaire. Cette approche pourrait également devenir une nouvelle variante des programmes de travaux publics.

- **Maintenir en activité les fournisseurs de produits agricoles et les magasins de produits pour l'élevage**, services essentiels, qui doivent offrir uniquement des services de commande et de collecte ou de livraison.
- **Trouver des centres de collecte plus proches des producteurs**, par exemple mettre en place des infrastructures de stockage telles que des plateformes de réception d'entrepôt où les agriculteurs peuvent livrer leurs produits sans avoir à se rendre sur les marchés.
- Soutenir le transport:
 - **Soutenir le transport** de sorte à permettre aux producteurs et aux distributeurs de livrer leurs récoltes et leurs produits de l'élevage et de la pêche à des lieux de distribution centraux en période de pénurie de carburant.
 - Adopter des mesures en faveur de la création de «canaux verts», «voies vertes» ou «couloirs verts» pour les produits agricoles et matières premières essentiels, tels que les fruits et légumes, afin de réduire au minimum les obstacles au transport. Les contrôles et la surveillance sanitaire doivent être rapides et efficaces.
 - **Utiliser au mieux les transports** (c'est-à-dire l'espace dans les camions, les bateaux, etc.). Les pouvoirs publics et les autres acteurs doivent coordonner leur action afin d'éviter les déplacements à vide. Par exemple, un camion qui transporte des denrées alimentaires d'un exportateur vers un port ne devrait pas revenir vide à son point de départ; il pourrait au contraire apporter des denrées alimentaires à un importateur grâce à une bonne coordination logistique.
- Soutenir les transformateurs et les détaillants de produits alimentaires, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME):
 - **Réunir les représentants des acteurs de la chaîne de valeur** (coopératives d'agriculteurs, négociants, transporteurs, transformateurs ou associations de petites et moyennes entreprises, etc.) **pour coordonner le regroupement et le transport des denrées alimentaires** en respectant les bonnes pratiques de manutention et de transport après récolte, de façon à préserver la qualité, la fraîcheur et la sécurité sanitaire des aliments.
 - **Inventorier les installations de stockage publiques et privées**, y compris les infrastructures de réfrigération disponibles, et cartographier et **évaluer les chaînes du froid** que l'on peut utiliser pour le stockage d'urgence. Veiller à ce que les stocks de nourriture répondent aux besoins nutritionnels de la population lorsqu'ils sont combinés dans des paniers alimentaires à distribuer.
 - **Fournir** aux organisations d'agriculteurs des **espaces suffisants** qui permettent aux travailleurs de respecter les règles de distanciation physique et de gérer la logistique des livraisons à domicile, par exemple des espaces pour le regroupement des produits et la préparation des paniers.
 - En l'absence de demande due à la fermeture de services de restauration et de restaurants, **utiliser le levier des marchés publics** en faveur des produits agricoles essentiels et veiller à ce que les filières commerciales et logistiques restent disponibles pour les agriculteurs. Réformer rapidement les procédures et les règles de passation des marchés, en prévoyant le paiement rapide et le paiement à la livraison, surtout pour les petits agriculteurs et transformateurs, tout en maintenant des normes élevées de qualité et de sécurité sanitaire.

- Assurer l'accès des consommateurs aux aliments:
 - **Si possible, permettre aux marchés locaux de rester ouverts**, tout en mettant en place des mesures strictes de distanciation physique à l'intérieur et à l'extérieur des marchés, par exemple en limitant le nombre de personnes par mètre carré. Si possible, **déplacer les marchés dans des lieux plus vastes**, tout en veillant à la mise en place d'infrastructures appropriées pour maintenir la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Il faut assurer le suivi quant au personnel minimum nécessaire pour gérer les marchés et à la limitation du nombre de clients et du temps passé sur les marchés. Il convient d'assurer **l'assainissement régulier** des marchés en plein air.
 - **Accorder une attention particulière aux consommateurs qui ont un revenu faible et un accès limité aux points de vente de produits alimentaires** (par exemple, ceux qui doivent faire des déplacements bien plus longs pour accéder aux marchés de produits frais ou aux supermarchés urbains). Il faut allouer des ressources suffisantes aux services de livraison destinés à ces personnes vulnérables.
 - Donner d'urgence la priorité aux réformes et aux investissements dans les plateformes en ligne qui facilitent l'établissement en bonne et due forme de **services en ligne de livraison d'aliments venant des fournisseurs locaux**, qui assurent la protection des clients en ligne et la sécurité sanitaire des aliments et limitent les risques de transmission entre vendeur et acheteur.
 - **Renforcer la livraison à domicile pour garantir l'accès des consommateurs aux produits frais et locaux**, en particulier les personnes âgées, à qui il est fortement conseillé de ne pas quitter leur domicile.
 - **Organiser des campagnes d'information** à l'intention des consommateurs sur la base de la note d'information relative au maintien d'une alimentation saine pendant la flambée de covid-19 (en anglais), disponible à l'adresse www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8380FR
- Exploiter les technologies de l'information pour assurer la continuité de la logistique:
 - Promouvoir les applications informatiques et les médias sociaux comme des moyens innovants de coordonner l'approvisionnement en produits frais, de l'exploitation agricole aux consommateurs.
 - Promouvoir des **méthodes de logistique et de transport innovantes** pour les livraisons directes aux populations semi-urbaines ou urbaines, notamment le recours aux camions de livraison ou aux livraisons en point de collecte ou à vélo.
 - **Faire participer les jeunes** (et les groupes de jeunes) et faciliter la création d'entreprises grâce à des subventions de démarrage, à des crédits subventionnés ou à un accès facile aux moyens de transport.
 - Promouvoir **l'utilisation d'applications qui ont été développées pour réduire le gaspillage de nourriture** dans les zones urbaines. Le secteur privé peut jouer un rôle essentiel, tout particulièrement dans ce domaine.

REMERCIEMENTS

Pour l'élaboration de la présente note d'information, la FAO a bénéficié de contributions des personnes suivantes: Heiko Bammann, Siobhan Kelly et Marco V. Sanchez Cantillo, de la Division de l'économie du développement agricole (ESA); Nancy Aburto, Bin Liu, Cristina Scarpocchi et Florence Tartanac, de la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN); Pascal Liu, de la Division du commerce et des marchés (EST).